



Procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 septembre 2025 à 18 h

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGLÈLE-DE-MONNOIR

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le mardi 23 septembre 2025 à 18 heures à la salle du conseil située au 7, chemin du Vide et à laquelle sont présents M. Denis Paquin, maire, ainsi que mesdames et messieurs les conseillers suivants:

Mme Johanne Lacourse, conseillère au poste numéro 3
M. Marcel Boulay, conseiller au poste numéro 4
Mme Lise Dufour, conseillère au poste numéro 5
M. Étienne Decelles, conseiller au poste numéro 6 (présent par visioconférence)

Les membres présents forment quorum sous la présidence du maire.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

L'avis de convocation a été transmis conformément au *Code municipal* à tous les membres du conseil municipal, le jeudi 18 septembre 2025, afin de prendre en considération les sujets suivants :

Ordre du jour

1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 594-25 autorisant la modification de l'entente relative à la Cour municipale commune de la Ville de Saint-Césaire, pour approbation (doc)
2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 595-25 modifiant le Règlement numéro 542-21 concernant la circulation et le stationnement, pour approbation (doc)
3. Période de questions
4. Clôture de la séance

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 25-09-180

1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 594-25 autorisant la modification de l'entente relative à la Cour municipale commune de la Ville de Saint-Césaire

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 594-25 sont donnés par Mme Lise Dufour, conseillère au poste # 5, qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 594-25 autorisant la modification de l'entente relative à la Cour municipale commune de la Ville de Saint-Césaire.

L'objet de ce règlement est de modifier l'entente entre la Cour municipale de Saint-Césaire et les Municipalités qui y sont desservies, dont la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir, afin de revoir le partage des coûts de fonctionnement et d'immobilisation à partir du 1^{er} janvier 2025.

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 septembre 2025 à 18 h

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 25-09-181

2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 595-25 modifiant le Règlement numéro 542-21 concernant la circulation et le stationnement

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 595-25 sont donnés par Mme Johanne Lacourse, conseillère au poste # 3, qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 595-25 modifiant le Règlement numéro 542-21 concernant la circulation et le stationnement.

L'objet de ce règlement est d'interdire le stationnement sur la rue Girard, à partir de l'intersection avec le chemin du Vide côté est, des deux côtés de la rue, sur une longueur de 30 mètres.

3. Période de questions réservée au public

Une période de question réservée au public s'est tenue à ce moment-ci.

Résolution numéro 25-09-182

4. Clôture de la séance

Sur proposition de M. Marcel Boulay, appuyée par M. Étienne Decelles, il est **résolu** que la séance soit levée à 18 h 28.
Adoptée à l'unanimité par les conseillers

(Original signé) _____
Le maire

(Original signé) _____
La directrice générale et
greffière-trésorière